

N° 70

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 11 AOÛT 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

Une pétition introductive de bill privé est présentée, suivant les dispositions du paragraphe (1) de l'article 70 du Règlement.

M. Chown, appuyé par M. McIlraith, propose,—Que le Bill n° SD-199, intitulé: "Loi pour faire droit à William Harrison Terry", à l'égard duquel on a fait rapport que l'exposé des motifs n'était pas établi, soit inscrit au *Feuilleton* pour être pris en considération à la prochaine séance de la Chambre.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Green, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative en vue d'approuver certaines dépenses autorisées à l'égard de l'année financière terminée le 31 mars 1958, comprenant celles auxquelles il a été pourvu par les mandats spéciaux que le gouverneur général a émis en conformité des arrêtés du gouverneur en conseil du 16 août 1957 (C.P. 1957-1111), du 19 août 1957 (C.P. 1957-1134) et du 7 février 1958 (C.P. 1958-222), mais non les dépenses autorisées par des lois de subsides à l'égard de ladite année financière; et d'approuver l'affectation de certains montants dans les comptes de ladite année financière.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.